



STRUCTURER DES FILIÈRES AGROÉCOLOGIQUES DE GRANDE QUALITÉ

Depuis sa création, le Parc naturel régional du Luberon soutient les démarches innovantes et respectueuses de l'environnement pour une agriculture durable et de qualité. Il promeut un développement valorisant les ressources et les talents locaux. En accompagnant la mutation agroécologique et biologique dans les exploitations agricoles, il se positionne en faveur de productions locales adaptées au contexte climatique.

Une montagne de santé

Le Luberon est une montagne de santé ! Son agriculture est d'une exceptionnelle diversité : céréales, vignes, fruits et légumes, fromages, viandes, huile d'olive, vins, miels... Ces produits incarnent la **diète méditerranéenne**, inscrite au patrimoine immatériel mondial de l'Unesco et reconnue comme un **régime de santé**, dont les liens avec une alimentation qualitative ne sont plus à démontrer.

Le Parc et ses partenaires accompagnent les agriculteurs vers des pratiques agroécologiques qui préservent les milieux et les ressources naturelles.

« Les alimentations durables sont les systèmes alimentaires à faibles impacts environnementaux, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des générations présentes et futures. Les alimentations durables sont protectrices et respectueuses de la biodiversité et des écosystèmes, sont acceptables culturellement, accessibles, économiquement équitables et abordables. Elles sont nutritionnellement correctes, sûres et saines, tout en optimisant les ressources naturelles et humaines. »

[Source : FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) - 2012]

CHIFFRES en Luberon



10 AOP (Appellation d'origine protégée)
Vins, huile d'olive, fromages, huile essentielle de lavande, herbes de Provence



3 IGP (Indication géographique protégée)
Petit épeautre, agneau de Sisteron, miel de Provence



19 % DE TERRES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
406 EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE (soit 2x plus en 10 ans)

4 000 ha SONT CONCERNÉS PAR LES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES.

Enjeux et objectifs

L'enjeu est de conforter le développement d'une agriculture pérenne, rémunératrice et durable pour les générations futures, dans le respect du vivant et en garantissant la qualité des produits.

L'innovation et l'expérimentation agricoles doivent être au cœur des enjeux, notamment autour de la transformation et de la valorisation des productions, afin de porter des projets de territoire ambitieux et qualitatifs.

- ▶ **Encourager l'évolution vers des pratiques vertueuses** en limitant l'utilisation de pesticides et en soutenant le développement de l'agriculture biologique, permettant d'obtenir des aliments de qualité, tel que recommandé par le PNNS-4 (Programme national nutrition santé 2019-2023) du ministère de la Santé.
- ▶ **Mobiliser les professionnels de l'agriculture** et tous les acteurs du territoire pour construire ensemble un projet agricole viable.
- ▶ **Intégrer le changement climatique dans la conduite des activités agricoles**, pour assurer des productions locales adaptées à une consommation contrainte de la ressource en eau, respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.
- ▶ **Développer une agriculture labellisée**, avec des filières identitaires placées sous signe de qualité.
- ▶ **Contribuer à l'organisation des filières agricoles** et promouvoir les plus emblématiques, qui structurent les paysages du Luberon.
- ▶ **Soutenir la mise en place d'initiatives collectives** de transformation et de commercialisation en circuit court.
- ▶ **Faciliter les démarches de sensibilisation** à l'alimentation saine et de promotion de la diète méditerranéenne.
- ▶ **Valoriser les métiers et savoir-faire agricoles et artisanaux** qui mettent en valeur la richesse de la vie rurale en Luberon.



Consolider la vocation du territoire

Le dynamisme du territoire découle de sa force agroalimentaire. L'agriculture demeure au centre des préoccupations du Parc du Luberon qui consolide, grâce à un travail de filière mené avec ses partenaires, la vocation agricole et pastorale de notre région.

Projet agroenvironnemental et climatique (PAEC)

Le périmètre du PAEC porté par le Parc correspond à l'intégralité de la Réserve de biosphère Luberon-Lure. Il s'agit d'un outil visant à encourager les changements de pratiques agricoles, nécessaires pour répondre aux enjeux agroenvironnementaux identifiés. Ainsi, les agriculteurs s'engagent dans des évolutions de pratiques plus vertueuses (réduction d'intrants, enherbement...) avec, en contrepartie, une juste rémunération.

Paielements pour Services Environnementaux (PSE)

C'est un dispositif financé par l'Agence de l'Eau avec des actions sur 5 ans (2021-2025) permettant de soutenir les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale (conversion, suppression des intrants, gestion de l'eau,...).

LES PARTENAIRES



CHIFFRES en Luberon



12 lavandiculteurs des Alpes de Haute-Provence bénéficient des PSE.

150 agriculteurs et éleveurs engagés pour des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), réparties ainsi (chiffres 2022) :

- ▶ **2 500 ha** en pastoralisme
- ▶ **1 400 ha** en viticulture
- ▶ **800 ha** de grandes cultures

INITIATIVES



Paielements pour Services Environnementaux

Actuellement, le Parc assure l'animation des PSE sur près de 930 ha, auprès de 12 lavandiculteurs engagés pour la période 2021-2025.

Le Parc du Luberon travaille depuis 2021 avec cette filière dans le but de valoriser et d'encourager la transition agroécologique.



Filière territoriale Blé / Farine / Pain bio

Le projet multi-partenarial Filière Pain s'intègre dans le Projet Alimentaire Territorial, afin de valoriser le savoir-faire de la panification au levain naturel. L'opération consiste à sélectionner et cultiver des blés adaptés aux conditions climatiques provençales d'aujourd'hui, pour les transformer en une farine «blé paysan bio». Dans un souci de développement durable respectueux de la qualité des sols, attentif aux évolutions du climat, des producteurs se sont réappropriés ces variétés de blé afin de les remettre

en culture sur le terroir provençal, qui accueille une dizaine de variétés de blés biologiques de pays. Ces blés sont ensuite transformés par les minoteries Saint-Joseph et Pichard, puis façonnés par une douzaine de boulangers signataires de la charte «Blé paysan bio».

« On travaille beaucoup les blés anciens, comme le khorazan, le petit et grand épeautre. L'idée est de faire du bio local accessible à tous, mais aussi de créer du lien et de la cohérence entre tous les acteurs de la filière. »

Cédric COLIN, boulanger à Saint-Martin-les-Eaux

Entretien des milieux ouverts par le pastoralisme



Le pâturage des troupeaux constitue un outil efficace de conservation des paysages et de la biodiversité, mais aussi de lutte contre les risques d'incendie. Le Parc naturel régional du Luberon et les éleveurs ovins/caprins ont ainsi accompagné des travaux de débroussaillage pour faciliter la circulation des troupeaux et rouvrir des espaces de pâturages.

Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès
84400 Apt - 04 90 40 42 00
contact@parcduluberon.fr
www.parcduluberon.fr



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES